



**PROCES VERBAL
DE RESULTAT**

**SCRUTIN RELATIF A LA PROPOSITION D'ADOPTION DES
STATUTS DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'HISTOIRE DU SPORT**

Vu, les statuts et le règlement intérieur de La Société Française d'Histoire du Sport adoptés le 8 novembre 2003

Attendu que conformément à l'article 14 des statuts de l'association, une assemblée générale extraordinaire peut se réunir en cas de modification essentielle des statuts ;

Attendu que peuvent participer au scrutin les membres de l'association à jour de leur cotisation, régulièrement convoqués en assemblée générale extraordinaire ;

Attendu, que l'assemblée générale s'est réunie en visioconférence le 04 juillet 2023 ;

Attendu que sont chargés de vérifier la régularité du scrutin, : Thomas Bauer, président de l'Association, Olivier Chovaux, Vice-président de l'association et administrateur de la plateforme de vote, Marion Philippe et Lise Cardin, assesseurs et membres du conseil d'administration.

Attendu que le scrutin, organisé par voie électronique, s'est déroulé du 02/07/2023 midi au 05/07/2023 midi ;

Attendu que s'agissant d'un scrutin électronique, les procurations ne sont pas autorisées ;
Attendu que les décisions sont prises à la majorité simple,

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre d'électeurs : 100

Nombre de votants : 43 (dont un vote par mail)

Nombre de voix pour l'adoption des nouveaux statuts de l'association : 41

Nombre de voix contre l'adoption des nouveaux statuts de l'association :

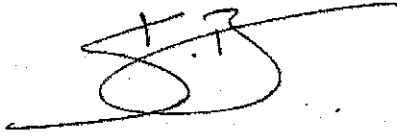
Nombre de votes blancs : 02

Les statuts de la Société Française d'Histoire du Sport sont adoptés

Est annexé au présent procès-verbal le résultat du dépouillement électronique

Le présent procès-verbal dressé et clos le 05/07/2023 a été signé par le Président de l'association et ses assesseurs

Thomas BAUER



Olivier CHOVAUX



Lise Cardin



Marion Philippe



 UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ADOPTION STATUTS SFHS

en fr de ro it

Cette élection a été dépouillée.

• **Approuvez-vous les nouveaux statuts de la SFHS**

OUI	40
NON	0
Vote blanc	2

Nombre de bulletins acceptés : 42

Vous pouvez également télécharger le [résultat avec les preuves cryptographiques](#).

[Voir les bulletins acceptés](#)

This election is administered by OLIVIER CHOVAUX.
The voter list has 100 voter(s) and fingerprint #A3!prSLIP/XTEDny0Jb4urbqNi3HeqEMEEmBSUEeU.
1 of 1 trustee(s) are needed to decrypt the election result.
The verification keys of trustees are the following ones:
• server (j5UiBp/yStymt1adL.UhSVDXmqhK9NwaiUQkMct/UTI)
Credentials were generated and sent by server and have fingerprint k40uqU2IMv9hY0O6ZelW+P/ywvYISKVcKq638UvEWv0.
The fingerprint of the encrypted tally is 9+m+uRgo+NseqbyXEFIgRBxwYICXGDNdgj34/Nayalc.